

Accueil Raccordement - Pole Urbanisme

MAIRIE
01 SQUARE DE L HOTEL DE VILLE
22430 ERQUY

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

bretagne-cuau@enedis.fr

Interlocuteur :

VITTOZ sebastien

Objet :

Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme
SAINT-BRIEUC, le 16/02/2026

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PC0220542600005 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

<u>Adresse :</u>	2-4 , sente du Paradis 22430 ERQUY
<u>Référence cadastrale :</u>	Section AI , Parcelle n° 0356 Section AI , Parcelle n° 0360 Section AI , Parcelle n° 0361 Section AI , Parcelle n° 0940 Section AI , Parcelle n° 0942
<u>Nom du demandeur :</u>	BOUYGUES IMMOBILIER

Nous avons instruit cette demande sans disposer de la puissance de raccordement nécessitée par le projet. L'autorisation d'urbanisme concernant un immeuble, nous avons basé notre réponse sur l'hypothèse d'une puissance de raccordement globale du projet de 468 kVA triphasé.

Nous vous informons que, sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, le raccordement de ce projet au réseau public de distribution nécessite un branchement avec des travaux sur le réseau (extension).

Cette réponse est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être revue dans le cas :

- de la non obtention des servitudes de passage éventuellement nécessaires ;
- de la non obtention des autorisations administratives ou de prescriptions administratives ;
- d'une évolution du réseau électrique depuis la date de la demande en objet ;
- d'une évolution de la demande du pétitionnaire (puissance, situation...).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Sebastien VITTOZ

Votre conseiller